

## Projet Portail des thèses

### SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE SUR LA NUMERISATION ET LA MISE EN LIGNE DES THESES DANS LES ETABLISSEMENTS – janvier 2011

Ce document synthétise les principaux résultats d'une enquête qui a été menée auprès des établissements membres du réseau Sudoc en juillet 2010.

Le lien vers le questionnaire a été envoyé aux coordinateurs Sudoc via la liste de diffusion, pour transmission aux responsables des thèses électroniques dans les établissements.

64 établissements ont répondu (cf. question 1). 43 établissements mettent en ligne ou numérisent des thèses de doctorats ; 21 établissements ont le projet de le faire (cf. question 2).

Les questions 3 à 15 de l'enquête concernent les 43 établissements qui ont une réalisation en matière de thèses en ligne. Les questions 16 à 20 s'adressent aux 21 établissements qui ont un projet.

#### 1. Les réalisations

Dans la plupart des cas, il est possible d'isoler les thèses de doctorat de l'ensemble des documents numériques que les établissements mettent à disposition de leurs usagers (cf. question 3).

En ce qui concerne la volumétrie des thèses en ligne, les établissements devaient se prononcer en choisissant parmi les fourchettes proposées (cf. question 4) :

Total du nombre de thèses de doctorat mises en ligne sur un serveur de diffusion institutionnel		
moins de 10 thèses	4 établissements	CNAM, Dijon, Montpellier 3, Saint Etienne Ecole des Mines
entre 11 et 50 thèses	5 établissements	Lille Ecole centrale, Mulhouse, Paris Dauphine, Rouen INSA, Toulouse 1
entre 51 et 100 thèses	5 établissements	AgroParisTech, Montpellier SupAgro, Paris 4 Sorbonne, Orléans, Toulon
entre 101 et 200 thèses	7 établissements	Aix-Marseille 3, Angers, Clermont-Ferrand 1&2, La Réunion, Lyon Ecole centrale, Paris 8, Tours
entre 201 et 500 thèses	11 établissements	Arts et Métiers ParisTech, Besançon, Cergy-Pontoise, Compiègne, Le Mans, Lyon 1, Lyon 3, Nancy 2, Nancy INPL, Nantes, Paris Ecole des Mines
entre 501 et 1000 thèses	6 établissements	Bordeaux 1, Limoges, Lyon INSA, Nancy 1, Paris Est, Toulouse INPT

entre 1000 et 2000 thèses	3 établissements	Aix-Marseille 2, Lyon 2, Metz
plus de 2000 thèses	1 établissement	Grenoble 1

Les chiffres cumulés, en partant de l'hypothèse haute de la fourchette, indiquent que **21 690 thèses ont d'ores et déjà fait l'objet d'une mise en ligne**. L'accroissement annuel est évalué à **4 660 thèses** (cf. question 5).

Quelques établissements ont fait le choix ambitieux de traiter leurs thèses de manière rétrospective en remontant avant les années 70 (Grenoble 1, Lyon 2, Lyon 3) ou aux années 70 (Compiègne, Lyon 1, Metz, Nancy 2). Mais la plupart des programmes de mise en ligne concernent des thèses dont la date de soutenance est postérieure à l'année 2000.

Les établissements qui ont commencé leur programme à partir de 2007 (Dijon, Montpellier 3, Orléans, Tours...) l'ont souvent fait en parallèle à leur entrée dans le dispositif STAR (cf. question 6).

Dans 90% des cas, les thèses sont uniquement disponibles au format PDF sauf dans les établissements qui utilisent la chaîne de traitement Cyberdocs (Limoges, Lyon2, Lyon3, Paris 4 Sorbonne) (cf. question 9).

Dans 7 établissements (Besançon, Bordeaux 1, Mulhouse, Nancy 1, Ecole des Mines de Paris, Toulon, Arts et Métiers ParisTech), les habilitations à diriger les recherches sont traitées de la même manière que les thèses.

Seuls 60% des établissements disposent d'une solution technique de mise en ligne de leurs thèses compatible avec le protocole d'échange de données OAI-PMH (cf. question 13).

Presque 1/3 des établissements disposent de thèses numérisées qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en ligne (cf. question 14). Les raisons évoquées sont souvent les suivantes : thèses confidentielles, opposition de l'auteur à une diffusion sur internet, impossibilité d'obtenir l'autorisation de l'auteur pour la mise en ligne. Plus de 3 200 thèses pourraient être concernés (cf. question 15).

## 2. Les projets

En ce qui concerne la volumétrie de leur projet de thèses en ligne, les établissements devaient se prononcer en choisissant parmi les fourchettes proposées (cf. question 16) :

Total du nombre de thèses de doctorat qui vont être mises en ligne sur un serveur de diffusion institutionnel		
moins de 10 thèses	1 établissement	Paris 1
entre 11 et 50 thèses	5 établissements	Le Havre, Lorient, Muséum national d'histoire naturelle, Rennes Agrocampus, Saint-Etienne
entre 51 et 100 thèses	5 établissements	Bordeaux 4, Paris 2, Rouen, Telecom ParisTech, Valenciennes
entre 101 et 200 thèses	5 établissements	Aix-Marseille 1, Antilles-Guyane, Grenoble 2, Toulouse 2, Troyes
entre 201 et 500 thèses	2 établissements	Paris 11, Rennes 1
entre 501 et 1000 thèses	1 établissement	FNSP
entre 1000 et 2000 thèses	0 établissement	
plus de 2000 thèses	2 établissements	Paris 6, Paris 7

Les chiffres cumulés, en partant de l'hypothèse haute de la fourchette, indiquent que **7 760 thèses** vont faire l'objet d'une mise en ligne. L'accroissement annuel est évalué à **1 840 thèses** (cf. question 17).

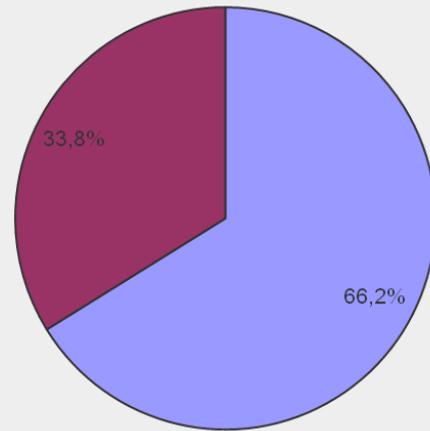
Les projets de numérisation et mise en ligne des thèses plébiscitent légèrement moins largement le format PDF : 4 établissements sur les 21 concernés envisagent de rendre le document disponible en HTML ou dans son format natif (cf. question 18 et 19). Le protocole OAI-PMH sera plus largement utilisé (cf. question 20).

### ***3. Dépouillement complet***

Liste des établissements ayant répondu à l'enquête : 64 établissements

Aix-Marseille 1	Lyon 1	Paris AgroParistech
Aix-Marseille 2	Lyon 2	Paris CNAM
Aix-Marseille 3	Lyon 3	Paris Ecole des Mines
Angers	Lyon Ecole centrale	Paris ENSAM ParisTech
Antilles-Guyane	Lyon INSA	Paris Est
Besançon	Metz	Paris FNSP
Bordeaux 1	Montpellier 3	Paris Museum d'histoire naturelle
Bordeaux 4	Montpellier Supagro	Paris Telecom ParisTech
Cergy-Pontoise	Mulhouse	Rennes - Agrocampus
Clermont Ferrand 1 & 2	Nancy 1	Rennes 1
Compiègne	Nancy 2	Rouen
Dijon	Nancy INPL	Rouen INSA
Evry	Nantes	Saint-Etienne
Grenoble 1	Orléans	Saint-Etienne Ecole des Mines
Grenoble 2	Paris 01 Panthéon Sorbonne	Toulon
La Réunion	Paris 02 Panthéon Assas	Toulouse 1
Le Havre	Paris 04 Sorbonne	Toulouse 2
Le Mans	Paris 06 UPMC	Toulouse INP
Lille Ecole centrale	Paris 07 Diderot	Tours
Limoges	Paris 08 Vincennes Saint-Denis	Troyes
Lorient Univ. Bretagne Sud	Paris 09 Dauphine	Valenciennes
	Paris 11 Paris Sud	

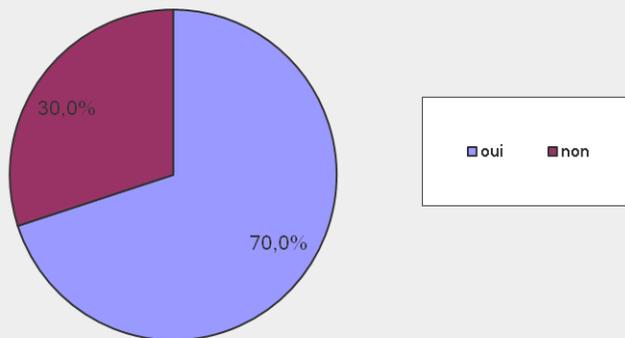
Question 2. Indiquez dans quel cas vous êtes :



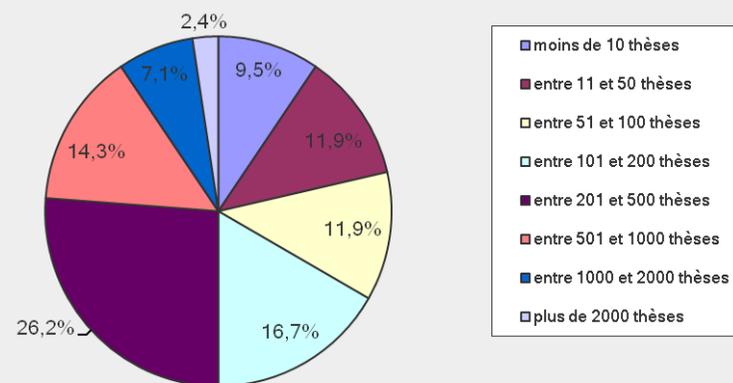
- votre établissement met en ligne et / ou numérise des thèses de doctorat
- votre établissement a le projet de mettre en ligne et / ou de numériser des thèses de doctorat

Les questions 3 à 15 concernent les établissements qui mettent en ligne ou numérisent leurs thèses de doctorat.

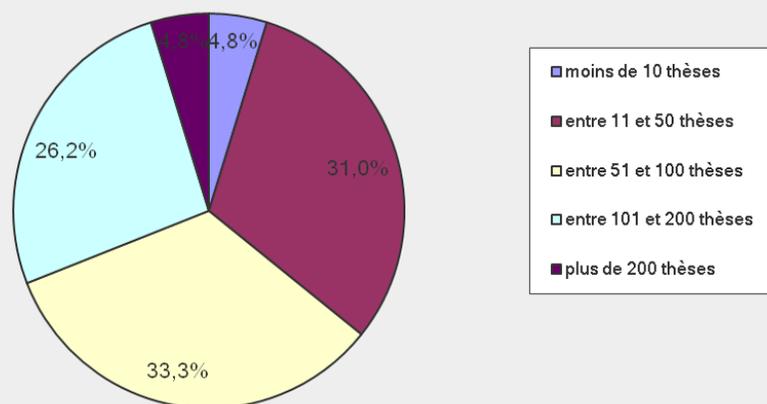
Question 3. Sur votre site de diffusion, est-il possible d'isoler les thèses de doctorat numérisées et / ou mises en ligne des autres types de document (en particulier des thèses d'exercices) ?



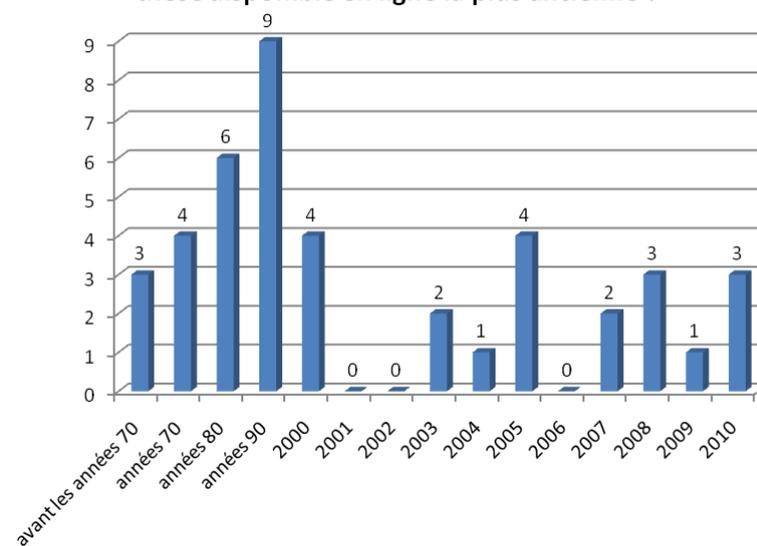
Question 4. Total du nombre de thèses de doctorat mises en ligne sur votre serveur de diffusion institutionnel



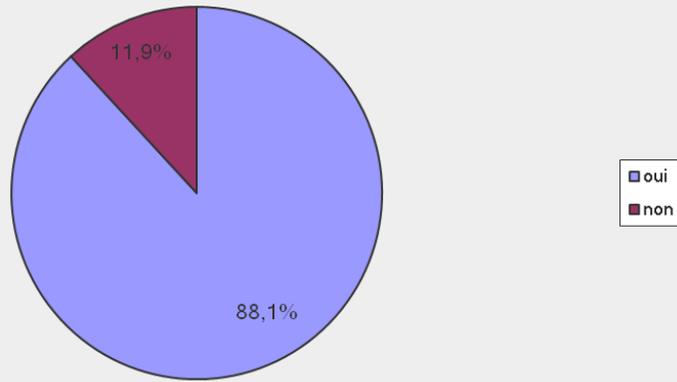
Question 5. Estimation de l'accroissement annuel



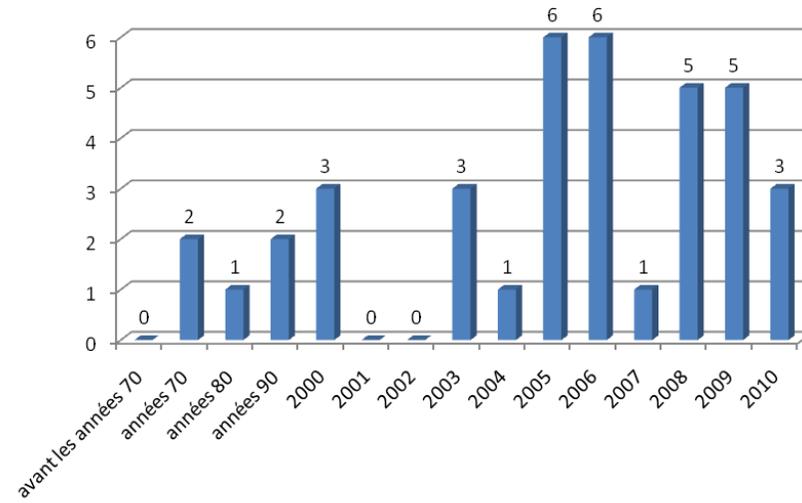
Question 6. Quelle est la date de soutenance de la thèse disponible en ligne la plus ancienne ?



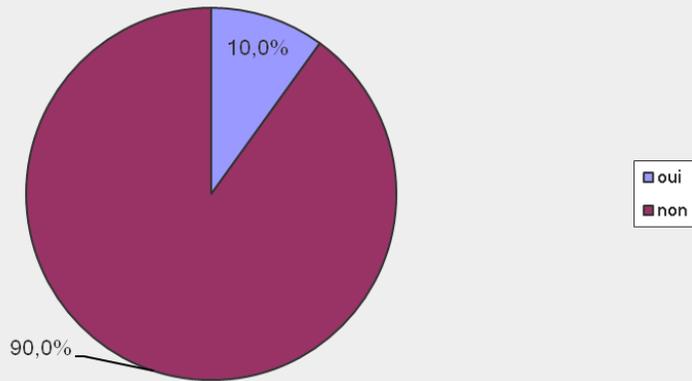
Question 7. Est-ce que les thèses sont systématiquement mises en ligne (sous réserve de l'accord des ayants-droits) ?



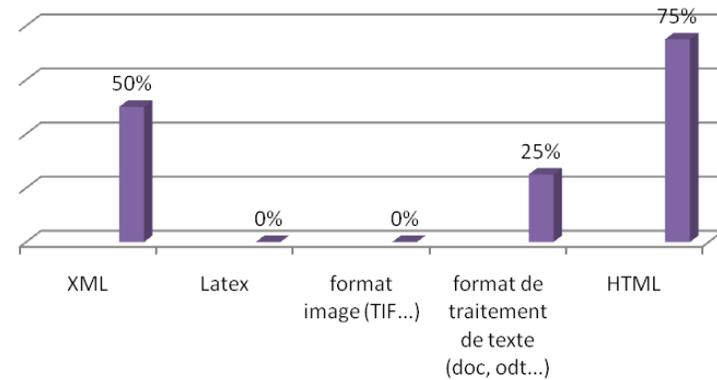
Question 8. Depuis quelle date (date de soutenance de la thèse) ?



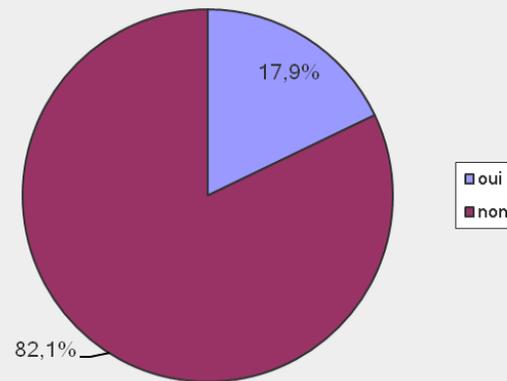
Question 9. Les thèses sont-elles disponibles dans un autre format que le format PDF ?



Question 10. Préciser le(s)quel(s)



Question 11. Les habilitations à diriger les recherches font-elles l'objet d'une mise en ligne ?



Question 12. Précisez l'adresse du site web (ou des sites web) où les thèses sont accessibles :

<http://www.scd.uha.fr>

<http://armada.scd.univ-paris12.fr>

<http://tel.archives-ouvertes.fr>

<http://bibli.ec-lyon.fr>

<http://pastel.paristech.org> Et <http://hal-ensmp.archives-ouvertes.fr>

<http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?article5371> Adresse provisoire en attendant la mise en place d'un portail par le Bureau de la Valorisation de la Recherche

[https://web.supagro.inra.fr/pmb/opac\\_css](https://web.supagro.inra.fr/pmb/opac_css)

<http://www.biu-montpellier.fr>

<http://tel.archives-ouvertes.fr>

[http://tel.archives-ouvertes.fr/index.php?submit=1&b\\_type=browse\\_orgthe&halsid=3tof844avernitc88ifr9fnku7&which\\_orgthe=Universit%C3%A9+Joseph-Fourier+-+Grenoble+I](http://tel.archives-ouvertes.fr/index.php?submit=1&b_type=browse_orgthe&halsid=3tof844avernitc88ifr9fnku7&which_orgthe=Universit%C3%A9+Joseph-Fourier+-+Grenoble+I)

[http://bu.univ-tln.fr/toulon\\_new/pages/travauxuniv/travauxUniv.htm](http://bu.univ-tln.fr/toulon_new/pages/travauxuniv/travauxUniv.htm)

<http://tel.archives-ouvertes.fr>

<http://eliot.utc.fr>

<http://www.scd.univ-metz.fr/SCD/Haut/Menu-principal/Chercher/des-th-ses-et-des-m-moires>

<http://ethesis.inp-toulouse.fr>

<http://www.scd.inpl-nancy.fr/index.php?id=15>

[http://www.bu.univ-paris8.fr/web/collections/theses\\_paris8\\_en\\_ligne.php?logo=00](http://www.bu.univ-paris8.fr/web/collections/theses_paris8_en_ligne.php?logo=00)

<http://tel.archives-ouvertes.fr>

[http://www.univ-tlse1.fr/01277247/0/fiche\\_pagelibre/&RH=FR\\_05-03-01](http://www.univ-tlse1.fr/01277247/0/fiche_pagelibre/&RH=FR_05-03-01)

<http://basepub.dauphine.fr/xmlui>

<http://cyberdoc.univ-nancy2.fr>

[http://www.univ-tours.fr/23081368/0/fiche\\_pagelibre/&RH=1181310862621&RF=1267523019366](http://www.univ-tours.fr/23081368/0/fiche_pagelibre/&RH=1181310862621&RF=1267523019366)

<http://thesesbrain.univ-lyon3.fr>

<http://docinsa.insa-lyon.fr/these/index.php?rub=02>

<http://ressources-numeriques.u-bourgogne.fr/theses>

<http://pastel.paristech.org>

<http://ori-oai.u-bordeaux1.fr/ori-oai-search/advanced-search.html?submenuKey=advanced&menuKey=all>

[http://scd.univ-lemans.fr/fr/catalogues/theses\\_en\\_ligne.html](http://scd.univ-lemans.fr/fr/catalogues/theses_en_ligne.html)

<http://bcu.univ-bpclermont.fr>

<http://pastel.paristech.org>

[http://tel.archives-ouvertes.fr/index.php?b\\_type=browse\\_orgthe&submit=1&which\\_orgthe=Conservatoire+national+des+arts+et+metiers+-+CNAM&halsid=c17b07auntar5r2utaepmq5&begin\\_at=30](http://tel.archives-ouvertes.fr/index.php?b_type=browse_orgthe&submit=1&which_orgthe=Conservatoire+national+des+arts+et+metiers+-+CNAM&halsid=c17b07auntar5r2utaepmq5&begin_at=30)

<http://theses.univ-lyon2.fr>

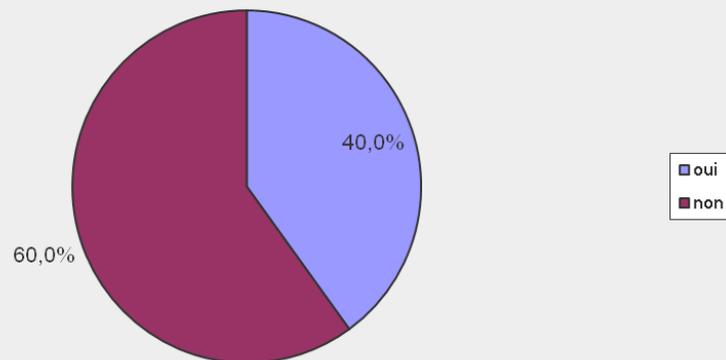
<http://artur.univ-fcomte.fr/cgi-ufc/publishing.bibliotheque.pl?langue=ufc>

<http://www.unilim.fr/scd/theses/accesdoc.html>

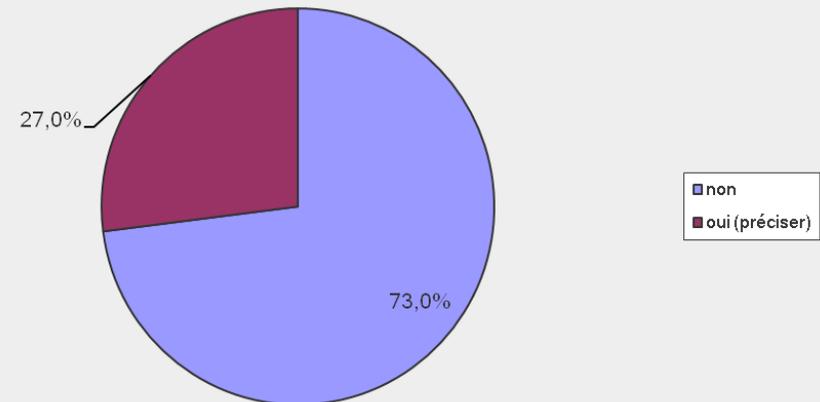
Via le catalogue <http://nantilus.univ-nantes.fr>

<http://scd.univ-orleans.fr/>

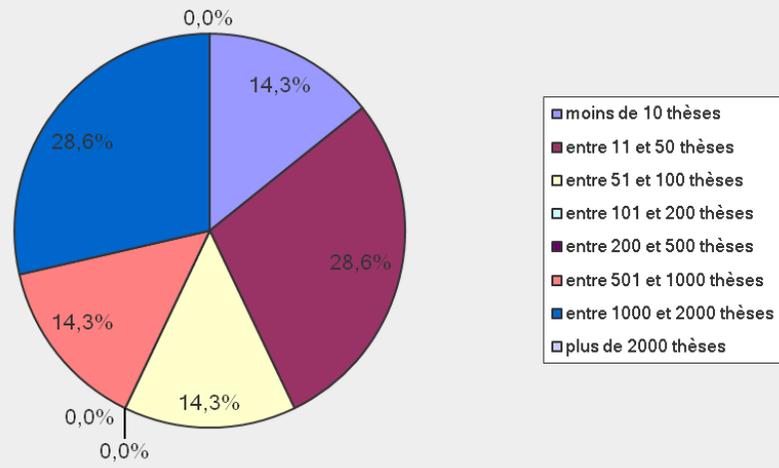
Question 13. Les thèses de doctorat peuvent-elles faire l'objet d'un moissonnage OAI-PMH (existence d'un serveur OAI avec un set dédié aux thèses de doctorat) ?



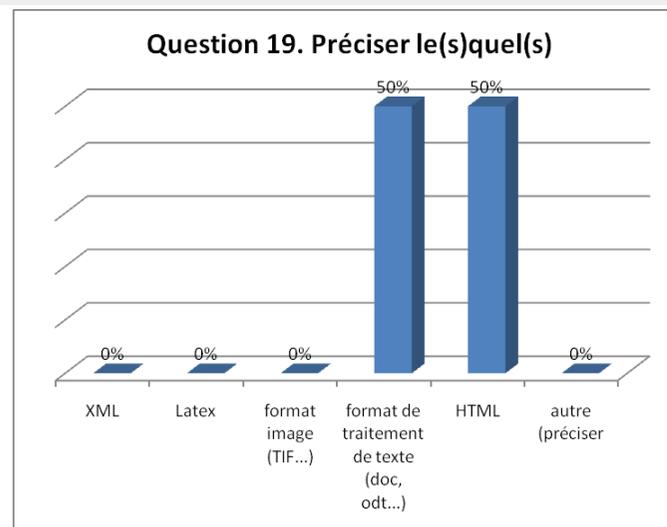
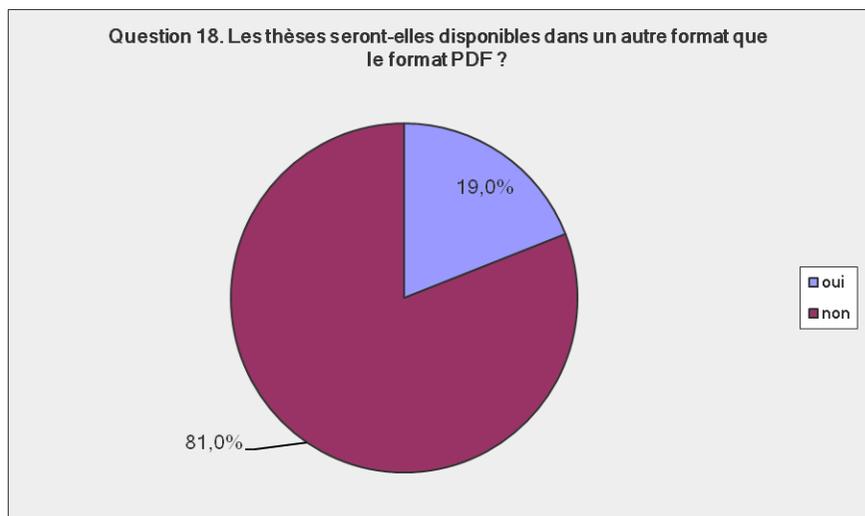
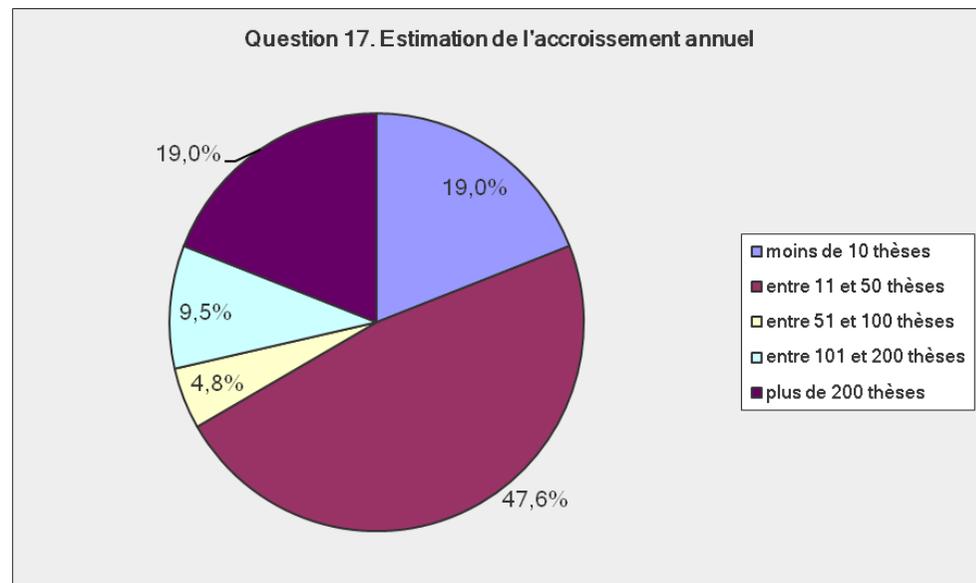
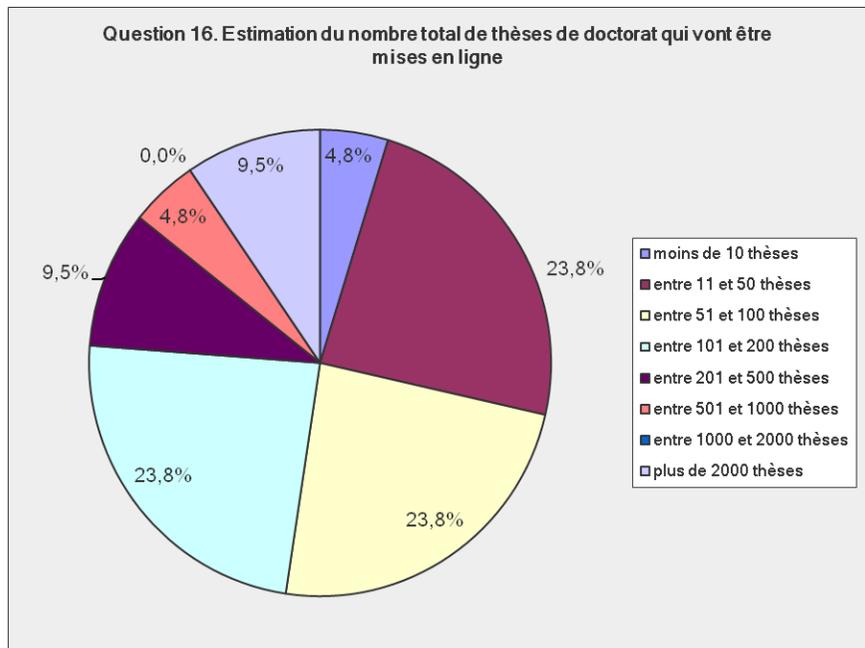
Question 14. Avez-vous des thèses numérisées (ou en cours de numérisation) à partir du support papier qui ne sont pas en ligne ?



Question 15. Combien ?



Les questions 16 à 20 concernent les établissements qui ont un projet de mise en ligne ou de numération de leurs thèses de doctorat.



Question 20. Les thèses de doctorat pourront-elles faire l'objet d'un moissonage OAI-PMH (existence d'un serveur OAI avec un set dédié aux thèses de doctorat) ?

